

organisme de formation de l'ESS, vous propose

La réglementation des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appliquer le régime juridique applicable aux ateliers et chantiers d'insertion prévu par le Code du travail et la convention collective,
- Sécuriser la relation contractuelle entretenue avec le salarié,
- Identifier et prévenir les risques de responsabilité.

DESCRIPTION / CONTENU

1re partie : Ateliers et chantiers d'insertion et champ de l'insertion par l'activité économique

- Définition de l'insertion par l'activité économique (IAE)
- Définition d'un atelier et chantier d'insertion (ACI)

2e partie : Conditions d'activités et financement

- Convention conclue avec l'état
- Offre de services
- Aides de l'état
- Eligibilité des publics

3e partie : Contrat de travail

- Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)
- Contrat à durée indéterminée (CDI)
- Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

4e partie : Temps de travail

- Notions fondamentales
- Durée légale du travail
- Travail à temps partiel

- Définition

- Contrat écrit

- Modification de la répartition de la durée du travail

- Heures complémentaires

- Interruption d'activité

- Durées maximales de travail
- Travail de nuit

organisme de formation de l'ESS, vous propose

- Temps de repos
- Jours fériés
- Chômage » des jours fériés
- Rémunération des jours fériés chômés
- Rémunération des jours fériés travaillés
- Congés annuels
- Principe
- Ouverture du droit aux congés payés
- Calcul de la durée des congés payés
- Prise des congés payés
- Rémunération des congés payés
- Congés d'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale

5e partie : Discipline et médiation

- Discipline
- Règlement intérieur
- Procédure disciplinaire
- Médiation

6e partie : Responsabilité pénale

- Règles générales de la responsabilité pénale de l'employeur
- Responsabilité de la personne morale
- Responsabilité des dirigeants
- Santé et sécurité : enjeux de la responsabilité
- Obligation générale de veiller à la sécurité des salariés
- Illustrations
- Document unique d'évaluation des risques
- Obligation de formation des salariés en matière de sécurité
- Surveillance médicale des salariés
- Instance de santé et des conditions de travail (ISCT)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales, à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles,
- Proposition d'une méthode de travail, aide à la rédaction de contrats, pour arriver sur le terrain à sécuriser la relation avec le salarié,
- Cas pratiques en lien avec l'environnement professionnel des stagiaires,
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins,
- Remise de documents de référence.

organisme de formation de l'ESS, vous propose

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Formation dispensée via l'outil ZOOM
- Support pédagogique écrit, envoyé en amont de la formation

MODALITES D'EVALUATION

Durant la formation, l'acquisition des compétences est évaluée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A la fin de la formation, un bilan réflexif est proposé oralement sur l'application des acquis dans le quotidien professionnel des participants.

Ce bilan est accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

DUREE

14 heures

PUBLIC

Administrateurs, salariés permanents gestionnaires d'ACI

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

MODALITES D'ORGANISATION

Les dates et le format (en présentiel à distance via l'outil Zoom) sont à votre disposition sur [notre catalogue en ligne](#).

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les formateurs intervenant pour Coorace sont des spécialistes de leurs domaines et des spécificités de l'insertion par l'activité économique, afin de répondre le mieux possible aux problématiques que vous rencontrez.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation se fait par bulletin d'inscription pour les formations en INTER. Vous pouvez adresser toute question à ce sujet à Anna Benavente (07 49 73 83 25 - anna.benavente@coorace.org)



organisme de formation de l'ESS, vous propose

Pour les formations en INTRA, merci de contacter Violaine Caplan (06 78 42 82 64 – [violaine Caplan@coorace.org](mailto:violaine.Caplan@coorace.org))

ACCES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap (handicap@cooraceformationconseil.org)